# Le Roi marocain...

Par **italia**, le **21/01/2007** à **10:38**

Bonjour à tous,
Voilà, j'ai passé hier un examen en droit constitutionnel. Il fallait examiner la place du Roi dans le système parlementaire marocain.
C'était un sujet auquel personne ne s'attendait...
Après profondes réflexions, j'ai aboutit au plan suivant:
* Première partie: Place du Roi dans le sytème marocain. J'ai analyser ses différents pouvoirs.
* Seconde partie: Portée. J'ai mis en exergue le fait que la place de super-arbitre occupée par le Monarque affablit le parlement. Donc, j'ai évoqué la rationalisation de système.

Qu'en pensez-vous? J'au vraiment peur de rater cet examen!
Merci.[/b]

Par **italia**, le **21/01/2007** à **11:08**

[quote="italia":3pvkx8wa]Bonjour à tous,
Voilà, j'ai passé hier un examen en droit constitutionnel. Il fallait examiner la place du Roi dans le système parlementaire marocain.
C'était un sujet auquel personne ne s'attendait...
Après profondes réflexions, j'ai aboutit au plan suivant:
* Première partie: Place du Roi dans le sytème marocain. J'ai analyser ses différents pouvoirs.
* Seconde partie: Portée. J'ai mis en exergue le fait que la place de super-arbitre occupée par le Monarque affablit le parlement. Donc, j'ai évoqué la rationalisation de système.

Qu'en pensez-vous? J'au vraiment peur de rater cet examen!
Merci.[/b][/quote:3pvkx8wa]
Je regrette pour les deux fautes d'ortographe: J'ai abouti et j'ai analysé.

Par **italia**, le **21/01/2007** à **14:43**

[quote="italia":8at8m2mk][quote="italia":8at8m2mk]Bonjour à tous,
Voilà, j'ai passé hier un examen en droit constitutionnel. Il fallait examiner la place du Roi dans le système parlementaire marocain.
C'était un sujet auquel personne ne s'attendait...
Après profondes réflexions, j'ai aboutit au plan suivant:

* Première partie: Place du Roi dans le sytème marocain. J'ai analyser ses différents pouvoirs.
* Seconde partie: Portée. J'ai mis en exergue le fait que la place de super-arbitre occupée par le Monarque affablit le parlement. Donc, j'ai évoqué la rationalisation de système.

Qu'en pensez-vous? J'au vraiment peur de rater cet examen!
Merci.[/b][/quote:8at8m2mk]
Je regrette pour les deux fautes d'ortographe: J'ai abouti et j'ai analysé.[/quote:8at8m2mk]
S'il vous plaît, répoendez-moi.

Par **bob**, le **21/01/2007** à **15:57**

salut,
je ne sais pas si tu vas avoir beaucoup de réponses. Perso, je suis pas spécialiste du droit marocain et à mon avis peu de membre de ce forum le sont mais je peux me tromper

Par **ptouhari**, le **21/01/2007** à **16:45**

Bon je tente une réponse. Il est vrai que c'est un sujet original, et pour le moins déroutant. Aviez-vous des documents pour vous aider?

S'agissant de ton plan, je crois qu'il n'est pas mal dans l'ensemble. En effet je pense qu'on pouvait analyser les pouvoirs du roi pour essayer de qualifier la nature du régime marocain. Enfin, je pense que si j'avais poser ce sujet, c'est plus ou moins ce que j'aurai attendu comme réponse. Bien sur, même si ton plan semble correct, il faut voir encore à quelle réponse tu aboutis (ce qui suppose que tu nous donnes ta problématique) et ensuite comment tu as rédigé ton devoir. Voici les éléments qui seront pris en compte lors de la correction.
Mais, encore une fois, je pense que globalement ça devrait aller... du moins j'espère.

Pascal

Par **italia**, le **21/01/2007** à **17:42**

[quote="ptouhari":1nu51tnn]Bon je tente une réponse. Il est vrai que c'est un sujet original, et pour le moins déroutant. Aviez-vous des documents pour vous aider?

S'agissant de ton plan, je crois qu'il n'est pas mal dans l'ensemble. En effet je pense qu'on pouvait analyser les pouvoirs du roi pour essayer de qualifier la nature du régime marocain. Enfin, je pense que si j'avais poser ce sujet, c'est plus ou moins ce que j'aurai attendu comme réponse. Bien sur, même si ton plan semble correct, il faut voir encore à quelle réponse tu aboutis (ce qui suppose que tu nous donnes ta problématique) et ensuite comment tu as rédigé ton devoir. Voici les éléments qui seront pris en compte lors de la correction.
Mais, encore une fois, je pense que globalement ça devrait aller... du moins j'espère.

Pascal[/quote:1nu51tnn]

Copyright © 2024 Juristudiant.com - Tous droits réservés

Je te remercie pour ta réponse! Cela me rassure plus ou moins. Comme tu le dis, espérons.
En fait, voici la problématique que j'ai posé:
La question se pose de savoir quelle place occupe le Roi au sein du système parlementaire marocain et quelle en est la portée?
Je vous assure que j'ai vraiment peur. D'ailleurs, j'ai beaucoup pâli.

Par **ptouhari**, le **21/01/2007** à **17:53**

"La question se pose de savoir quelle place occupe le Roi au sein du système parlementaire marocain et quelle en est la portée? "

Autant je pense toujours que le plan est correct, autant là, il me semble que la problématique est assez peu heureuse. Je m'explique simplement: je crois que s'interroger sur la portée d'une place est assez mal choisi comme question. En revanche, si votre intitulé de la seconde partie est mieux formulé ça peut passer.
Ne désespéréz pas!!!

Par contre je serai cureux de savoir quel est le professeur qui a posé un tel sujet et dans quelle Université? L'aviez vous étudié en cours? AViz vous des documents?

Pascal

Par **italia**, le **21/01/2007** à **19:04**

[quote="ptouhari":2josbur3]"La question se pose de savoir quelle place occupe le Roi au sein du système parlementaire marocain et quelle en est la portée? "

Autant je pense toujours que le plan est correct, autant là, il me semble que la problématique est assez peu heureuse. Je m'explique simplement: je crois que s'interroger sur la portée d'une place est assez mal choisi comme question. En revanche, si votre intitulé de la seconde partie est mieux formulé ça peut passer.
Ne désespéréz pas!!!

Par contre je serai cureux de savoir quel est le professeur qui a posé un tel sujet et dans quelle Université? L'aviez vous étudié en cours? AViz vous des documents?

Pascal[/quote:2josbur3]
Je préfère vouvoyer également.
Bon, je regrette ; je me suis trompée en formulant ma problématique dans le précédent message.
voici celle que j'ai posée lors de l'examen:" La question se pose de savoir quelle place occupe le monarque au sein du régime parlementaire marocain."
Je sais que ce n'est pas très fameux dans la mesure où, comme vous le dites si bien, on ne peut point parler de portée d'une place! Mais, je n'ai pu malheureusement trouver une autre meilleure idée surtout qu'on avait peu de temps devant nous.
Sinon, après avoir présenté les nombreuses compétences du Roi dans une première partie,

Copyright © 2024 Juristudiant.com - Tous droits réservés

dans la seconde partie, j'ai souligné le fait que vu que le Roi occupe une place de Super-Arbitre qui le qualifie de "clé de voûte", le parlement va se voir réserver une place modeste dans la répartition de ses pouvoirs. J'ai aussi parler des rapports entre le Parlement et le Gouvernement dont le Roi est le Chef...
Pour ce qui est du Professeur et de l'université, cela se passe au Maroc.
Le problème, c'est que j'ai malheureusement eu un professeur qui n'avait pas un bon niveau et qui n'a jamais expliqué le rôle joué par le Roi!!!
Il s'était beaucoup plus concentré sur les régimes américain, britannique et français.
Je vous remercie encore une fois!

Par **italia**, le **21/01/2007** à **19:13**

[quote="ptouhari":9stfx07o]"La question se pose de savoir quelle place occupe le Roi au sein du système parlementaire marocain et quelle en est la portée? "

Autant je pense toujours que le plan est correct, autant là, il me semble que la problématique est assez peu heureuse. Je m'explique simplement: je crois que s'interroger sur la portée d'une place est assez mal choisi comme question. En revanche, si votre intitulé de la seconde partie est mieux formulé ça peut passer.
Ne désespéréz pas!!!

Par contre je serai cureux de savoir quel est le professeur qui a posé un tel sujet et dans quelle Université? L'aviez vous étudié en cours? AViz vous des documents?

Pascal[/quote:9stfx07o]
Excusez-moi, mais permettez-moi d'ajouter s'il vous plaît qu'en voulant traiter la portée, j'ai pensé au tréfonds de ma mémoire que ce sera putôt l'effet tangible de cette place centrale. Serais-je entrain de me tromper?

Par **Camille**, le **22/01/2007** à **10:59**

Bonjour,
[quote="italia":3vhul6r0]
Pour ce qui est du Professeur et de l'université, cela se passe au Maroc.
Le problème, c'est que j'ai malheureusement eu un professeur qui n'avait pas un bon niveau et qui n'a jamais expliqué le rôle joué par le Roi!!!
Il s'était beaucoup plus concentré sur les régimes américain, britannique et français.
[/quote:3vhul6r0]
Ben voilà, tout s'explique... faut nous comprendre... nous, même en l'étudiant de près, on a :wink:

déjà du mal à comprendre la place de notre "Royale" à nous, alors celle de votre Roi... Image not found or type

Par **italia**, le **24/01/2007** à **16:42**

Copyright © 2024 Juristudiant.com - Tous droits réservés

S'il vous plaît, pourriez-vous me donner votre avis sur mon plan?
Je vous remercie encore une fois.

Copyright © 2024 Juristudiant.com - Tous droits réservés